

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 74 (2012)
Heft: 8

Rubrik: Des feux de gabarit? : Oui, mais des LED!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

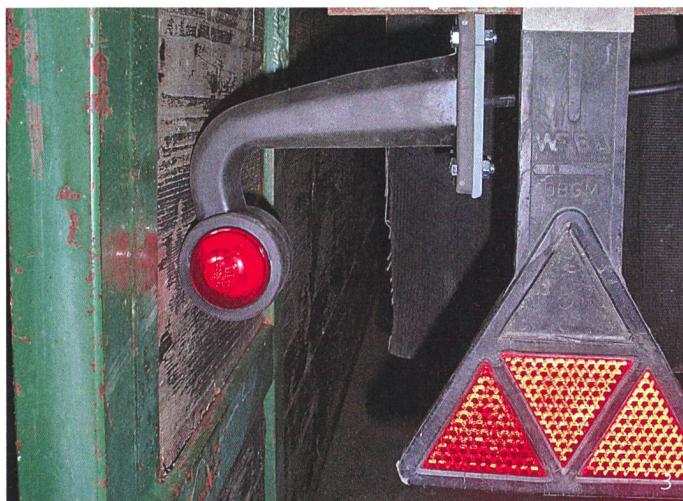
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1



2



4

1 Autochargeuse équipée de feux de gabarit sur les bords avant et arrière.
(Photos: Hansueli Schmid)

2 Performants en positions extrêmes: les feux de gabarit plats.

3 La paroi rabattable latérale montre que pour le choix des feux à LED – en forme plate ou de corne – il faut prendre en considération les points de fixations ainsi que les parties inclinables de la machine.

4 Résistants aux oscillations, les éclairages à LED sont particulièrement indiqués pour être montés sur les hayons.

Des feux de gabarit ? Oui, mais des LED !

A partir de 2013, les remorques de travail mesurant plus de 2.1 m de largeur ou plus de 7 m de longueur devront être équipées de feux de gabarit. Les feux à LED améliorent la visibilité des remorques de travail, surtout la nuit et par mauvais temps.

Hansueli Schmid*

Positionnés et bien visibles à l'avant comme à l'arrière du véhicule, les feux de gabarit abaissent nettement le risque de collisions latérales. S'ils sont montés après coup, il faut les connecter de façon à ce qu'ils éclairent en même temps que les feux arrière. Pour les précisions de mon-

tage, consulter l'encadré « Prescriptions légales ».

Les nouveaux feux à LED (Light Emitting Diode) disponibles dans le commerce sont tous adaptés pour l'équipement après coup des remorques de travail agricole. Ces feux, qui se basent sur la technologie des semi-conducteurs, se composent d'un fluide lumineux, agrandi par une lentille,

elle-même enrobée dans une résine époxy. Comparativement aux ampoules traditionnelles, les LED comportent des avantages non négligeables, soit:

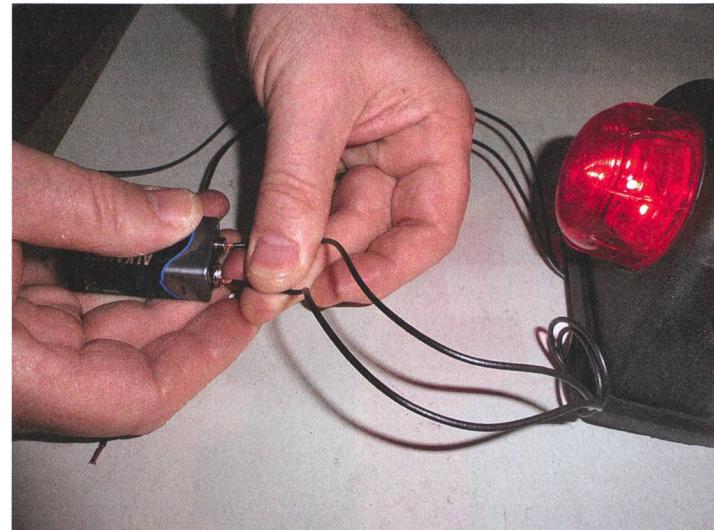
- pas de corrosion sur les surfaces de contacts
- pas de filaments sensibles aux oscillations
- pas de fortes dispersions de la chaleur,

* Kursleiter SVLT Kurszentrum Riniken

Cours «Electricité tracteur et remorque»

Les feux à LED font aussi partie des thèmes traités par le cours ASETA «Electricité tracteur et remorque» donné à Grange-Verney. Pendant ce cours, les participants apprennent les bases des circuits électriques, le montage d'installations d'éclairage ainsi que le fonctionnement des divers organes électriques. Le programme complet des cours de Grange-Verney sera publié dans nos colonnes dès la rentrée d'automne.

Avant le montage, une pile de lampe de poche de 9 V permet de déterminer l'ordre des câbles.



donc une consommation réduite de courant

– une très longue longévité (jusqu'à 100 000 heures (!) suivant les fabricants)

Actuellement, les feux de gabarit et les feux arrière à LED coûtent deux fois plus cher que les éclairages traditionnels de bonne qualité. Le surcoût engendré par les feux à LED est justifié vu leur solidité. Ils sont disponibles sous une forme plate en caoutchouc compact de 90 mm de hauteur, ou en forme de corne, avec une extension de 150 à 190 mm. Pour ces derniers, certains fabricants proposent des supports spécifiques pour la droite ou pour la gauche, ce qui facilite le montage.

Le b.a.-ba du montage

Le raccordement d'un phare à LED est lié à une légère ... tension, au sens propre comme au figuré. Il faut d'abord attribuer leur fonction à chacun des quatre câbles qui pendent hors du feu sans aucune marque distinctive; la tension d'une batterie peut ensuite aider à attribuer une fonction aux différents câbles. Pour les feux de gabarit à LED, le phare blanc et le rouge devront avoir chacun une mise à terre et un câble d'alimentation en courant. L'illustration 4, montre comment, à l'aide du courant de la batterie, il est possible de définir – de façon simple et rapide – les branchements ainsi que de déceler les pannes, lors de LED défectueuses. De même, la connexion des quatre câbles d'un phare arrière complet à LED avec le clignoteur et les feux de stop se fait facilement à l'aide d'une pile de lampe de poche de 9 Volts. Lorsque la mise à terre sera repérée, les trois autres câbles trouveront facilement leur emplacement selon la désignation des bornes:



Autocollant pour prises: une aide bienvenue pour un branchement correct.

Masse: 31

Feu arrière: 58

Clignotant L (gauche) et R (droite)

Stop: 54.

Afin d'équiper un véhicule de clignotants LED, il faut demander au fournisseur s'il est nécessaire de monter une centrale clignotante ou une résistance pour que

l'installation fonctionne. Lorsque l'on monte des feux de gabarit à LED – sur le véhicule et que pour cela il faut poser des fils séparés –, il est important de brancher ces derniers sur un fusible à part. Ainsi, en cas de panne des feux arrière, les feux de gabarit seront toujours en fonction. ■

Prescriptions légales pour feux de remorque tirées de l'OETV art. 192, annexe 10, al. 2

L'ordonnance stipule:

Les feux de gabarit sont obligatoires sur les remorques dont la largeur dépasse 2,10 m. Ces feux seront blanc à l'avant et rouge à l'arrière. Si la longueur de la remorque dépasse 7 m, les feux de gabarit seront montés le plus en arrière possible et visibles pour le conducteur. Selon l'annexe précitée, le montage se fait de la façon suivante:

De côté: le bord latéral de la plage éclairante ne doit pas être à plus de 15 cm des extrémités des parties fixes de la remorque.

Vers le bas: la distance entre le bord inférieur de la plage éclairante et le sol sera de 35 cm au minimum.

Vers le haut: la distance entre le bord supérieur de la plage éclairante et le sol sera de 1,50 m au maximum; si la forme de la carrosserie l'exige, au max. 2,10 m.